

Enfants de Partout

numéro
161



La revue des donateurs du BICE
FÉVRIER 2020 - TRIMESTRIEL - PRIX 2€

www.bice.org

DOSSIER

Enfants aidants, ces invisibles
qu'il faut protéger p. 4-5

EN DIRECT DU TERRAIN

Des jeux pour mettre en œuvre
la justice réparatrice p. 6

PORTRAIT

Portrait du Frère
Diego p. 7

Cambodge : les enfants oubliés de l'école



Sommaire

P. 3

Avec vous demain

Les nouveautés du projet éducation au Cambodge

P. 4 et 5

Dossier

Enfants aidants, comment les protéger ?

P. 6

En direct du terrain

Justice réparatrice : le jeu des bonnes pratiques

P. 7

Portrait

Une vie à l'écoute des enfants

P. 8

Agenda

- Le festival en salle
- Le festival en ligne

Prière

Prière de Taizé

Edito

CES ENFANTS QUI NOUS GRANDISSENT



“ Chères donatrices, chers donateurs, Nombre d'entre nous connaissent ou ont connu ces enfants qui vivent auprès d'un proche malade ou dépendant et sont amenés à assurer des tâches, un soutien moral et même parfois des soins bien au-dessus de leur âge.

Si le plus souvent, l'aide apportée est vécue comme une fierté et un enrichissement,

comment éviter que le fardeau ne finisse par devenir trop lourd, au point de compromettre la scolarité, la santé et l'équilibre psychique de l'enfant ? Alors que le gouvernement vient d'annoncer son plan *Agir pour les aidants*, nous avons choisi de consacrer notre dossier à ces enfants que notre société a beaucoup tardé à recenser et soulager. Un dossier particulièrement émouvant, tant la maturité dont ils font preuve impressionne et nous grandit. Un beau message en ce début d'année, comme l'est celui du Frère Diego. Lui, qui est depuis septembre dernier Consultant Recherche et Développement pour le BICE, nous rappelle en effet **combien les enfants sont un trésor à qui il nous appartient de donner des outils pour bâtir le monde de demain**. En ces premiers jours de 2020, permettez-moi de vous adresser tous mes vœux à vous, vos proches et à tous ces enfants qui sont l'avenir de notre monde. ”

Olivier Duval, Président du BICE

De vous à nous

BIENVENUE À INGRID, VOTRE NOUVELLE INTERLOCUTRICE



Ingrid vient de rejoindre l'équipe du BICE en tant que chargée de relations donateurs et testateurs.

C'est elle, désormais, qui répondra à vos demandes concernant vos dons, nos courriers ou notre action. Ingrid se tient également à votre disposition pour répondre

à vos questions concernant les possibilités de transmission au BICE par legs, donations ou assurances-vie.

Riche de son expérience dans l'accompagnement des testateurs pour d'autres associations, elle saura vous conseiller, en toute confidentialité, sur ces sujets.

Nous lui souhaitons la bienvenue !

Ingrid Aubry-Sarriot – Tel : 01 53 35 01 00

Relations.donateurs@bice.org

UN GRAND MERCI À NOS 6 000 FANS !



Les réseaux sociaux sont devenus des outils de communication et de mobilisation incontournables. Également pour des associations comme le BICE dont la page Facebook, créée en 2011, vient de franchir le cap des 6 000 fans ! Autant de personnes qui suivent notre actualité, sont régulièrement informées des situations préoccupantes que vivent encore tant d'enfants dans le monde et peuvent en témoigner autour d'eux. Nous sommes heureux qu'un véritable réseau de bienveillance continue ainsi à se tisser et s'étoffer autour des enfants.

N'hésitez pas à rejoindre notre page :
<https://www.facebook.com/OngBICE>

DU NOUVEAU POUR LES ENFANTS OUBLIÉS DE L'ÉCOLE CAMBODGIENNE

Depuis plusieurs années, le BICE et son partenaire, OEC, ouvrent et animent des crèches et des écoles informelles dans les régions les plus reculées du Cambodge. En 2020, le projet se renforce encore sur deux volets : le plaidoyer auprès des autorités et la promotion de la bientraitance.

Grâce à votre soutien, nous accompagnons depuis 2008 notre partenaire local au Cambodge dans la province de Preah Sihanouk. Dans certains villages de la région, l'école publique la plus proche se trouve à des dizaines de kilomètres. Afin que les enfants de ces villages accèdent à l'éducation, nous avons ouvert, avec notre partenaire, des crèches qui accueillent les petits de trois à six ans pour des jeux d'éveil, et des écoles où les plus âgés peuvent apprendre à lire, écrire et compter. Mais ces solutions, si indispensables soient-elles, ne peuvent ni ne doivent se substituer, sur le long terme, à l'engagement de l'État. C'est tout l'objet de notre plaidoyer auprès des autorités, soutenu par l'étude statistique sur l'accès à l'éducation que nous avons choisi de lancer.

Combien d'oubliés du système scolaire ?

L'objectif de cette étude est de recueillir des éléments chiffrés pour évaluer précisément les besoins de la région en termes de construction d'écoles, de routes et de mise en place de bus de ramassage scolaire. Deux agents de terrain seront chargés d'identifier le nombre d'enfants oubliés du système scolaire, notamment sur la base d'entretiens avec les chefs des villages. Si la démarche a été initiée par le BICE et son partenaire, les autres acteurs régionaux se sont rapidement engagés à leurs côtés. Suite à cette étude, un rapport final sera rédigé par un expert local mandaté par le BICE, en collaboration avec les ONG impliquées dans la région. Il sera remis aux autorités lors d'une conférence publique et nous veillerons à ce que ses recommandations soient prises en compte.



À TITRE INDICATIF
100 € = salaire mensuel d'un professeur dans une école informelle

Un cours dans une école ouverte par le BICE et OEC.



Élaboration d'un code de conduite

L'autre nouveau volet de notre projet éducation au Cambodge concerne la bientraitance des enfants dans les écoles. Dans un pays où un enfant sur deux subit des violences physiques, **il reste essentiel de rappeler à tous les adultes l'attitude correcte à avoir vis-à-vis des enfants.** Cette sensibilisation à la non-violence était déjà un axe fort du projet précédent, avec des ateliers menés sur le sujet au sein de l'école, tant pour les enfants que pour les parents. L'objectif est aujourd'hui qu'enseignants et éducateurs montrent plus que jamais l'exemple en énonçant de façon formelle les règles de bonne conduite envers les élèves.

Un travail collectif

Ce code de conduite sera élaboré par l'ensemble des espaces éducatifs créés dans le cadre du projet, ainsi que six écoles pu-

bliques. Les thématiques les plus importantes seront identifiées en amont lors d'ateliers menés avec les enfants, puis le code de conduite sera rédigé par les principaux enseignants concernés. Les consignes seront exprimées en termes simples afin d'être comprises de tous, enfants comme parents. Chacune fera l'objet d'une affichette où sera indiqué clairement vers qui se tourner en cas de manquement à la règle. Des sessions de supervision sont prévues dans un deuxième temps. Il s'agira notamment de vérifier que le code de conduite est appliqué et que les enfants se sentent autorisés à signaler tout manquement à leur égard.

D'avance un grand merci pour votre soutien à ce beau projet.



ENFANTS AIDANTS, COMMENT LES PROTÉGER ?

Combien sont-ils, en France, ces enfants qui doivent venir en aide « de manière régulière et fréquente » à un grand-père, une maman, un frère en situation de handicap ou atteint d'une pathologie grave ? Difficile à dire, car bien souvent, ces cas sont tus par les familles et les enfants eux-mêmes qui peuvent parfois redouter un placement. À l'heure où le gouvernement met en place le plan *Agir pour les aidants*, EDP a cherché à en savoir plus sur ces petits invisibles.

➤ Ils ont parfois à peine six ans, ces enfants aidants appelés à prendre soin au quotidien d'un père en situation de handicap, d'une mère frappée par un cancer, d'un frère ou une sœur gravement malade... Nous n'évoquons pas ici les situations qui relèvent de la solidarité familiale, mais celles où les responsabilités endossées par les enfants sont lourdes, souvent bien au-dessus de leur âge, au point parfois de mettre en danger leur équilibre physique ou psychique et leur avenir. Pourtant, **jusqu'à très récemment, rien n'était pensé ni fait pour eux** ; ils n'avaient même pas d'existence légale.

« *Nous sommes jugés trop jeunes pour entendre le diagnostic médical, mais tout à coup, nous ne sommes plus jeunes quand il s'agit de venir nourrir nos parents à l'hôpital parce qu'ils ne peuvent plus le faire eux-mêmes.* » Cette intervention d'une ancienne enfant aidante lors d'une rencontre avec la Ministre Agnès Buzyn dit tout. Tout du manque de reconnaissance et de prise en compte de ces enfants, comme de la dureté des situations auxquelles ils font face.

Aménager des temps de répit

Avec beaucoup de retard par rapport à d'autres pays comme la Grande-Bretagne, la Belgique, les pays d'Europe du Nord...

la France commence à chercher des solutions pour soulager le quotidien de ces enfants. L'association nationale JADE (Jeunes AiDants Ensemble) a beaucoup œuvré en ce sens.

« *JADE a été créée en 2016, à la suite d'ateliers de création cinématographique à destination des jeunes aidants menés dans l'Essonne*, explique Amarantha Bourgeois, la directrice de l'association. *Ces ateliers-répét ont montré à quel point ces jeunes avaient besoin de temps de pause et d'échanges, et combien ces moments étaient bénéfiques également pour leur famille. L'association s'est donné comme objectif l'essaimage de ces pratiques dans toute la France.* »

QUELQUES TÉMOIGNAGES D'ENFANTS AIDANTS

« VOUS SAVEZ, GRÂCE À LA SOLIDARITÉ QU'IL Y A ENTRE MES SŒURS ET MOI POUR AIDER MES PARENTS, j'ai l'impression que je suis plus attentive aux autres. Plus tard, je voudrais être éducatrice spécialisée pour les adolescents parce que j'aime bien aider les autres. »

Mariama, 17 ans, dont la mère souffre de polyarthrite

« ON VIT TOUS AU RYTHME DE MON PÈRE. Je l'aide tant que je peux. Indirectement, c'est ma mère que je soutiens. Elle ne fait jamais rien pour elle, mon père occupe tout son temps. Si elle s'écroule, c'est catastrophique. Je suis un peu l'aidant de l'aidante. »

Martin, 15 ans, dont le père est en situation de handicap suite à un accident

« LE MÉDECIN, ON LE CONNAÎT BIEN, J'AIME BIEN QUAND ON PARLE DE MA MÈRE. Ça me rassure aussi, moi, ce n'est pas mon métier. Si je lui parle de moi ? Non, jamais. Je ne vois pas pourquoi. »

Sophie, 17 ans, dont la mère est atteinte d'un cancer colorectal

« NOUS, LES JEUNES AIDANTS, ON A TENDANCE À SE FONDRE DANS LA MASSE ; l'air de rien vous ne voyez aucune différence avec les autres, et pourtant nous sommes différents. Nous avons des responsabilités que tout le monde n'a pas à cet âge-là. »

Mariama, 17 ans, dont la mère souffre de polyarthrite

Ces témoignages d'enfants aidants ont été recueillis par le CCAH (Comité national Coordination Handicap).

Accompagner plutôt que placer

L'association s'adresse aux jeunes aidants, jusqu'à 18 ans, et aux jeunes adultes aidants, jusqu'à 25 ans. La distinction est importante, car si les seconds peuvent généralement profiter des mesures prises pour les aidants adultes, comme les aides financières, les aménagements du temps de travail... jusqu'à peu, les plus jeunes n'avaient rien. On ne sait même pas très bien les dénombrer. **Selon une étude réalisée en 2017 par Ipsos et Novartis, ils seraient 500 000 en France.** « En réalité, c'est sans doute beaucoup plus, précise Amarantha Bourgeois. On estime que dans chaque classe, il pourrait y avoir deux jeunes aidant un proche, peut-être plus dans les lycées. » Mais beaucoup d'entre eux taisent leur situation. Par peur d'être stigmatisés voire, pour certains, placés en famille d'accueil. « Le placement doit rester le dernier recours quand l'état du malade se dégrade et que l'enfant vit seul avec lui. Ce dont ces enfants ont besoin, et ce pour quoi nous militons, c'est un renforcement de l'accom-

pagnement à domicile. Dans 20 % des cas, l'enfant fait des gestes de soins, voire la toilette du malade. Cela peut perturber la construction de son identité. Alors que par ailleurs, aider peut être une fierté et apporter un sentiment de maturité. Car les enfants acquièrent des compétences, et pas seulement techniques, mais aussi humaines. »

Adapter les rythmes scolaires

Des solutions pour les enfants aidants existent, elles sont déjà mises en place pour les enfants en situation de handicap ou de maladie grave. Le plan Agir pour les aidants prévoit enfin de les étendre aux enfants aidants. Ainsi, depuis fin 2019, ces derniers peuvent bénéficier d'un aménagement du rythme scolaire, pour le suivi des cours et les examens. En 2020, deux expérimentations seront menées, en Île-de-France et en Occitanie, pour former les membres de l'Éducation nationale à repérer et orienter les jeunes aidants, grâce à des outils co-construits avec le monde associatif. Le plan prévoit également de déve-

lopper les ateliers artistiques-répét et de mettre l'accent sur la santé des jeunes aidants, notamment leur santé psychique.

Donner le temps de faire des provisions d'amour

Amarantha Bourgeois se réjouit de ces avancées qui montrent que la parole des enfants a été entendue. « Il n'y a rien qui me brise le cœur que d'apprendre que Yasmina a arrêté le collège pour s'occuper de sa mère. C'est pourquoi il faut absolument permettre à ces jeunes de mener de front leur scolarité et l'aide qu'ils apportent à leur parent malade. Car le plus souvent, ils tiennent à être présents. Je me souviens d'un enfant dont la maman était atteinte d'une maladie incurable. Il me disait qu'il souhaitait rester le plus longtemps possible auprès d'elle, afin de faire des provisions d'amour pour plus tard, comme un écurieul emmagasine des noisettes avant l'hiver. »

Chacun de ces enfants-aidants est une force vive de sagesse et d'amour : il revient, à nous tous, État, école, association, individu, de savoir la protéger et la faire grandir.

QUAND LA JUSTICE RÉPARATRICE PASSE PAR LE JEU

Responsabiliser les jeunes en conflit avec la loi sans pénaliser leur avenir, les réconcilier avec eux-mêmes et avec la société, voilà tout l'enjeu de la justice réparatrice que défend avec succès le BICE à travers son programme *Enfance sans barreaux* (EsB).

↑ « Aucune mère ne veut voir son fils finir en prison ». Ces mots prononcés avec émotion dans le cadre d'un reportage¹ sur la Congrégation des Religieux Tertiaires Capucins, notre partenaire en Colombie, disent bien tout l'enjeu de la justice réparatrice que défend le BICE. Comme son nom l'indique, la justice réparatrice vise à permettre au jeune qui a commis un délit de réparer son acte et d'en mesurer les conséquences pour sa victime et la société. En collaboration étroite avec la justice colombienne, notre partenaire a développé de nombreux outils pour accompagner les jeunes dans ce processus de réparation.

Un jeu de « Qui suis-je ? » très instructif

« L'approche par le jeu aide les adolescents à canaliser leur stress, à libérer leurs peurs et leur insécurité, à exprimer leurs émotions, explique Diana Herreño Bustos, pédagogue et coordinatrice du programme EsB en Colombie. Cela permet aussi de mettre en scène des situations de conflits possibles et de vérifier la conception que chacun se fait de valeurs comme la solidarité, le respect, l'entraide... La finalité du jeu n'est pas de gagner, mais de comprendre en quoi ces valeurs favorisent un meilleur vivre ensemble. » Ces jeux, déclinés à partir de jeux bien connus des enfants et des adolescents, se pratiquent aussi avec les familles et les acteurs de la justice. Parmi eux, le fameux 'Qui suis-je ?', où le joueur doit deviner, grâce aux gestes de ses pairs, le mot collé sur son front. Une occasion de revoir certaines idées reçues, par exemple quand les enfants miment des coups de feu pour le mot police ou des barreaux pour celui de justice.

Une idée qui « s'exporte » en Afrique

En Colombie, les tribunaux des mineurs saisissent de plus en plus l'importance d'appliquer une justice réparatrice. De



Au centre, les jeunes participent à des sessions de jeux et d'échanges avec les éducateurs.

nombreux enfants peuvent ainsi purger leur peine dans l'un des centres créés par notre partenaire, des lieux ouverts où ils apprennent à reprendre confiance en eux, en leur famille et en la société. C'est là qu'ont été expérimentés ces jeux qui aujourd'hui « s'exportent » grâce à l'intervention de Diana au séminaire régional du BICE au Togo. « Chez nous, raconte Eric Memel Digbe, coordinateur EsB pour notre partenaire ivoirien DDE-CI2, la justice réparatrice est une approche très nouvelle. Depuis 2018, elle a été intégrée au code de procédure pénale, mais les mises en œuvre concrètes tardent à venir. Ces jeux, notamment le 'Qui suis-je ?', vont nous aider à en redéfinir les principaux concepts. Ils vont aussi permettre aux juges et aux policiers, par exemple, de voir comment ils sont perçus par les enfants et peut-être de revoir leur approche. »

Aller plus loin avec le soutien du BICE

« J'invite mes collègues africains à développer leurs propres outils pour aider les acteurs à se remettre en question, précise Diana. Les jeux ne sont finalement qu'un prétexte pour réunir les gens autour de la



notion de justice réparatrice et pour apprendre à se respecter les uns les autres. » C'est bien l'intention de nos partenaires de Côte d'Ivoire, du Mali, du Togo et de RDC qui ont été enthousiasmés par ces outils. « Certains jeux devront être adaptés car les enfants que nous accompagnons sont rarement alphabétisés, constate Eric Memel Digbe. Nous allons aussi travailler à partir de jeux bien connus ici, comme l'Awalé, qui se joue avec de petits cailloux. Le BICE nous soutient dans notre réflexion. Cette approche, très innovante, va bénéficier à tous : enfants, mais aussi acteurs de la justice, éducateurs et familles. » Rendez-vous est déjà pris pour février, où les jeux adaptés et fabriqués en Afrique seront distribués à chaque partenaire, à l'occasion de la formation sur la résilience assistée pour les enfants en conflit avec la loi.

1- Reportage KTO

2- Dignité et Droits pour les Enfants en Côte d'Ivoire

« Les enfants sont notre plus grand trésor. »

Frère Diego, originaire du Venezuela, est, depuis septembre dernier, Consultant Recherche et Développement pour le BICE. Il nous relate une vie entièrement dédiée à l'éducation.

Quelle enfance avez-vous eue ?

Frère Diego : Je suis né à Caracas, au début des années soixante. La ville était alors en plein développement économique et urbanistique, mais il y régnait encore une vraie chaleur humaine. Les voisins se connaissaient, les gens se saluaient, se parlaient. Mes parents étaient de simples travailleurs qui nous ont entourés d'amour, mes frères et moi, et nous ont inculqué un grand sens de la discipline. La ville de Caracas m'a aussi permis de prendre conscience très tôt des réalités sociales, notamment de la pauvreté qui régnait dans les banlieues. La générosité de ma famille à l'égard de ceux qui venaient frapper à notre porte, tout comme sa foi profonde, m'ont beaucoup marqué.

D'où vient votre engagement pour l'enfance ?

F. D. : À l'adolescence, j'ai été scolarisé dans un établissement La Salle dirigé par les Frères des Écoles Chrétiennes. Mes camarades et moi étions révoltés par l'injustice, nous rêvions d'un monde meilleur. Les Frères ont su canaliser notre fougue. C'est de leur exemple qu'est né mon désir d'enseigner. Ils m'ont fait comprendre que je pouvais me consacrer à l'éducation des enfants et des jeunes comme il est dit dans l'Évangile : en toute confiance en Jésus et sans regarder en arrière. J'ai ainsi décidé de rejoindre leurs rangs et, mes études terminées, j'ai débuté comme enseignant puis directeur d'établissement dans l'un des quartiers les plus pauvres de Valence, au Venezuela. Je suis ensuite retourné à Caracas pour diriger un autre établissement. J'ai ainsi eu affaire, au cours de ma carrière, à des élèves de tous milieux, des plus pauvres aux plus favorisés. Pour mon doctorat en éducation, j'ai fait une thèse sur la question de la démocratie et de l'autoritarisme dans l'éducation au Venezuela.



Mon but était de réfléchir à la question des droits de l'enfant au sein du projet éducatif. Montrer que l'enfant et l'adolescent sont des sujets de droit dans l'école.

Comment en êtes-vous venu à collaborer avec le BICE ?

F. D. : Durant ces dix dernières années, j'ai travaillé dans la recherche et le développement à la Maison généralice des Frères des Écoles Chrétiennes à Rome. Mes travaux ont essentiellement porté sur les défis de l'école du XXI^e siècle. Dans le cadre de mes recherches, j'ai organisé un colloque d'ONG auquel participait le BICE. Et c'est ainsi que l'on m'a proposé de rejoindre l'organisation ! Cette collaboration s'inscrit dans la relation de longue date qui existe entre le BICE et les Frères des Écoles Chrétiennes qui ont fait partie de ses membres fondateurs.

Quelle est votre vision de l'enfance aujourd'hui ?

F. D. : Les enfants sont notre plus grand trésor. Ils sont une surprise permanente. **À nous de faire fructifier ce trésor en permettant à chaque enfant de se développer et de donner sa pleine mesure.** Y compris chez les enfants les plus marginalisés par la vie, dont j'ai pu si souvent observer l'incroyable force intérieure qui permet la résilience. Il y a trois cents ans, saint Jean-Baptiste de La Salle et les premiers Frères affirmaient qu'un enfant capable de lire et d'écrire était capable de tout. Aujourd'hui, je crois que les enfants sont capables de tout, à condition que nous leur donnions les outils nécessaires pour développer leurs compétences sociales et civiques. Il nous faut former les citoyens du monde de demain, des hommes et des femmes avec une sensibilité écologique et une spiritualité qui les poussent vers un meilleur vivre ensemble.

Agenda

LE FESTIVAL EN SALLE

La 9^{ème} édition du festival de films documentaires du BICE a fait le plein de jeune public et d'émotions.

Plus que jamais tournée vers les collégiens et lycéens, de la région parisienne et même de Nantes, **la manifestation a enregistré 3 134 entrées en deux jours, un beau succès !**

Succès également pour notre Prix des jeunes, avec 493 jurés. Leur choix s'est porté sur le film *De l'autre côté du mur* du réalisateur Pau Ortiz. Les élèves ont été particulièrement touchés par la combativité de ces frères et sœurs du Honduras qui se retrouvent seuls, après l'incarcération de leur mère. Geneviève Avenard, Défenseure des Enfants, nous a fait l'honneur cette année encore de participer à la remise du prix : une occasion rare, pour les adolescents, de faire entendre leur voix et leur sensibilité à la cause des enfants.

LE FESTIVAL EN LIGNE



Cette année, à l'occasion du 30^e anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant, nous avons souhaité sensibiliser à cette question un public plus large sur toute la France.

Du 8 au 28 novembre, quatre des films qui nous ont le plus marqués lors des dernières éditions du festival étaient disponibles, en intégralité et gratuitement, sur le site du BICE. Cette première édition du Festival en ligne a rencontré un vif intérêt avec **plus de 15 000 visiteurs et 4 000 inscrits**. Les films ont incontestablement touché les cœurs et les consciences ; en témoignent les nombreux commentaires reçus.

“ *Quelle pression vécue par cette petite fille et par tous les autres habitants de ce pays si mystérieux pour moi. Merci d'avoir levé un peu le voile.* ”

Philippe (pour *Under the Sun* sur la vie d'une fillette en Corée du Nord)

“ *C'est un film magnifique. Et c'est si régénérant de rencontrer, ici à travers un film, de belles personnes, des personnes qui font aimer notre humanité.* ”

Pascal (pour *What Tomorrow brings*, le quotidien dans une école de filles en Afghanistan)

“ *Une ode à la vie face à l'adversité ! Une symphonie d'espérance !* ”

Nathalie (pour *Landfill harmonic*, la formation d'un orchestre sur une décharge au Paraguay)

“ *De magnifiques portraits émouvants d'une enfance sacrifiée.* ”

Bernadette (pour *Plastic China*, l'histoire poignante d'une petite Chinoise dans une usine de recyclage de plastique)

Prière



Dieu de tous les humains, tu es Lumière.
Que nous le sachions ou non,
Ton Esprit Saint nous éclaire.
Il traverse nos nuits intérieures,
Au point que la louange
Peut renaître en nos cœurs.
Jésus le Christ, tu nous envoies dans le monde.
Il est vrai que ce que nous avons et ce que nous sommes
Ne suffit pas pour faire face à tous les défis.
Mais tu nous demandes de donner déjà le peu
que nous avons
Et tu nous conduis vers l'inspéré.
Esprit Saint, quand nous sommes dans l'obscurité
Et sentons peu ta présence,
Tu nous invites à prier pour les autres,
Pour ceux qui se croient abandonnés et seuls.
Que tous puissent connaître ton amour.

Prière de Frère Alois, prieur de Taizé, tirée du site de la communauté de Taizé



Oui, je soutiens le BICE avec un don de :

50 € 100 € 150 €

Soit, après déduction fiscale 17 € 34 € 51 €

→ Merci de m'adresser mon **reçu fiscal**. Si je suis imposable, **je pourrai déduire 66% de mon don.**

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Dans le cadre du Règlement général pour la protection des données (RGPD) vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement des données vous concernant ou une limitation du traitement. Pour plus d'information nous vous invitons à consulter la page de l'association « Mentions légales, Vie privée et Cookies ».

EDP161

Enfants de Partout N°161 – Février 2020 – Trimestriel.
Directeur de publication : Olivier Duval - **Rédacteur en Chef :** Pascale Kramer.
Ont contribué à ce numéro : Véronique Brossier, Monique Scherrer, Sandrine Heurteux, Tiphaine Poitevin.
Photos : Couv. M.Gente ; P.2 BICE ; I. Aubry-Sarriot ; P.3 : Marina Gente ; P.6 Tertiaires Capucins Colombie, Kto. **Maquette :** De Villeneuve et Associés; C.Rocolle - **Imprimerie :** Uniservices, La Prairie, 91140 Villebon-sur-Yvette - CPPAP : 0922 H 83521 - N° ISSN : 0252-2799 BICE, 70 boulevard de Magenta, 75010 Paris – Tél. : 01.53.35.01.00 - E-mail : contact@BICE.org - CCP 16 - 70211 C Paris. **Site internet :** www.bice.org. Diffusion générale. Ce numéro comporte un encart « Legs, donations et assurances-vie » sur la totalité de sa diffusion.